

AOUT 2022

# DÉCLARATIONS ET PROPOSITIONS DE JEUNES DE L'ESPACE FRANCOPHONIE

Déclaration de Défalé

# PRÉAMBULE / INTRODUCTION

Ecolotrip est une organisation de jeunes francophones acteurs de la lutte contre les changements climatiques. Chaque année, elle organise un forum durant lequel des jeunes venus de l'espace francophone discutent des thématiques liées aux changements climatiques et à l'environnement. L'édition de 2022 s'est tenue à Dédalé, une ville au nord du Togo et a rassemblé 150 jeunes venus du monde francophone. A Cette occasion, notre organisation a jugé pertinent de rédiger une recommandation sous le nom de "la déclaration de Dédalé" en se focalisant sur les maux causés par les changements climatiques, lesquels affectent les jeunes au sein de l'espace francophone et des propositions de solutions à ces différents maux.

En tant qu'organisation travaillant avec des jeunes et prenant en compte la diversité culturelle, l'inclusion, le partenariat nord-sud et sud-sud, Ecolotrip, depuis 2017 a formé et facilité le réseautage de plus de 500 jeunes, sensibilisé plus de 10 000 jeunes sur les questions climatiques et a contribué à la mobilité internationale de plus de 30 jeunes pour participer à des événements internationaux liés au climat, la biodiversité et la désertification. Nous sommes donc une communauté de jeunes diversifiée, engagée plus que jamais et qui ne demande qu'à être écoutée.

Ce document est une synthèse de la consultation menée auprès des jeunes dans toute la francophonie en amont de la Week-Eco édition 2022. Il est ensuite consolidé lors de la Week-Eco 2022 grâce à une équipe de 20 jeunes venus de différents pays. La déclaration de Dédalé est destinée aux responsables des gouvernements et aux preneurs de décisions des pays membres de la Francophonie et peut servir de lignes directrices aux représentants négociateurs des pays francophones qui seront à la Conférence des Parties (CdP) 27 à Sharm El Sheik en Egypte en Novembre 2022. Notre organisation Ecolotrip est membre de YOUNGO, la constitution officielle des jeunes et des enfants auprès de l'ONU Climat et contribue depuis 2018 aux travaux de cette institution.

La déclaration aborde principalement quatre (04) catégories de thèmes dont la première qualifiée de recommandations transversales met un accent sur le rôle des jeunes francophones dans la lutte contre les changements climatiques. Les trois (03) autres s'alignent avec celles de la CdP 27, à savoir : l'adaptation, l'atténuation et la finance climatique.

## CONTEXTE / JUSTIFICATION

Beaucoup de pays francophones plus précisément dans le sahel font face à l'avancée du désert. Des terres arides gagnent de plus en plus de terrain sous l'effet des changements climatiques. Les enjeux environnementaux et sociétaux liés à la désertification entraînent des conséquences lourdes en matière de sécurité alimentaire, de santé et d'équité sociale. Le poids de la démographie sans cesse grandissante dans ces pays ne fait qu'aggraver cette situation déjà alarmante. Par exemple, plus de 12 millions d'hectares de terres arables disparaissent chaque année en Afrique Sub-saharienne, alors que 80% de l'économie de la région est basée sur l'exploitation des terres<sup>1</sup>. L'avancée du désert menace les productions agricoles et conduit à une insécurité alimentaire.

La vulnérabilité des systèmes agricoles aux aléas climatiques accentue la baisse de la production agricole locale et mondiale, augmentant ainsi les prix des denrées alimentaires. Le contexte sanitaire lié à la COVID-19 a intensifié la situation. Selon un rapport du Fond Monétaire International (FMI)<sup>2</sup> de 2020, 240 millions de personnes souffrent de la faim en Afrique. De plus, dans les années à venir, si l'on en croit les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>3</sup>, nous assisterons à un recul de 20 % des rendements agricoles sahéliens par décennie durant tout le XXI<sup>e</sup> siècle si rien n'est fait.

Un autre problème climatique auquel sont confrontés les pays est l'élévation du niveau des mers. Selon le sixième rapport d'évaluation du GIEC<sup>4</sup>, le niveau de la mer monte actuellement deux fois plus vite et accélère encore pour atteindre 1,10 m en 2100 si les émissions ne sont pas fortement réduites. En Côte d'Ivoire par exemple, la petite ville Grand-Lahou située à 150 km d'Abidjan est fortement menacée par l'érosion. Cette ville a déjà perdu ses grands commerces, son marché, et sa scierie qui sont submergés par les flots. En mars 2019, le Groupe de la Banque Mondiale affirmait que la dégradation des zones côtières ouest africaines qui regroupent près d'un tiers de la population de la région et génèrent 56 % de son PIB coûterait au total 3,8 milliards de dollars par an au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, soit l'équivalent de 5,3 % de leur PIB.

Aussi, le domaine de la santé est fortement touché par les changements climatiques, entraînant notamment l'augmentation de l'incidence de certaines maladies telles que le paludisme, les infections respiratoires aiguës, la méningite, les maladies diarrhéiques. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, le changement climatique entraînera près de 250 000 décès supplémentaires par an entre 2030 et 2050, dus au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur.

La production et la consommation de l'énergie demeurent les premières responsables de la pollution au niveau global, qu'elles soient liées à l'industrie, au transport, au bâtiment ou à la gestion des déchets énergétiques. Selon le GIEC, un quart des émissions de CO2 dans le monde est dû à la production d'énergie et principalement d'électricité.

Pour lutter efficacement contre les changements climatiques, il faut des moyens humains et financiers. Les financements climatiques mobilisés à ce jour restent insuffisants. Le peu qui existe favorise l'investissement dans l'atténuation au profit de l'adaptation climatique condamnant ainsi les populations les plus affectées à plus d'effets néfastes des changements climatiques et creusant l'écart entre les pays et l'inégalité sociale. En termes de moyens humains, il manque l'approche inclusive qui permettrait d'écouter la voix des jeunes qui demeurent à ce jour exclus des tables de décisions. Les prochains paragraphes ressortiront des recommandations concrètes pour contribuer à une lutte efficace contre les changements climatiques.

# RECOMMANDATIONS

## RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Afin de résoudre les différents problèmes et défis cités plus haut, nous proposons comme recommandations transversales avec un accent sur la gouvernance climatique et les jeunes francophones de:

- créer régulièrement un cadre d'échange pour les jeunes francophones engagés dans la protection de l'environnement ;
- mettre en place un centre de coopération des jeunes experts francophones qui pourront travailler sur des défis communs liés au climat dont font face les différents pays francophones ;
- encourager et faciliter la participation des jeunes francophones dans les instances de prise de décision sur les enjeux climatiques ;
- prendre en compte l'avis des jeunes francophones dans l'élaboration des plans d'action climatiques comme par exemple les contributions nationales déterminées ;
- accompagner et engager les autorités locales dans l'exécution des politiques environnementales à travers l'identification des besoins et le renforcement des capacités ;
- allouer aux communautés locales un fond spécial dédié à la question environnementale ;
- créer un cadre de dialogue intergouvernemental pour une coopération bilatérale sur les questions ou enjeux climatiques dans la sphère francophone ;
- renforcer les budgets nationaux dédiés à la lutte contre les changements climatiques ;
- inclure les jeunes spécialistes des questions climatiques dans les mécanismes de gouvernance ;
- impliquer des jeunes dans les consultations et dans les prises des décisions, dans le pilotage de projet ;
- améliorer et innover dans la stratégie de communication et de sensibilisation sur la protection de l'environnement à l'endroit des jeunes ;
- encourager la mise en place des modules de formation et de sensibilisation aux changements climatiques pour les populations autochtones et locales ;
- mettre en place des lois pour faciliter la vie socio-économique des réfugiés climatiques et des déplacés internes ;
- renforcer les fonds verts et élargir ces derniers au-delà de la mobilité des jeunes afin de faciliter la mise en place des initiatives concrètes.

## • Désertification et Déforestation

Beaucoup d'efforts sont faits pour lutter contre la déforestation et la désertification. Par exemple, la Grande Muraille Verte, un programme phare de l'Union Africaine vise d'ici 2030 à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées en Afrique, sur une bande longue de 8 000 kilomètres au sud du Sahara. Néanmoins, il faut beaucoup plus miser sur la coordination et la mobilisation des ressources pour y arriver. Nous pensons que d'autres initiatives concrètes pourraient être développées pour :

- vulgariser le paiement des services écosystémiques tout en utilisant les technologies géospatiales pour le suivi de la restauration des écosystèmes ;
- encourager et sensibiliser les communautés locales, les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement: méthodes de production qui utilisent les ressources naturelles dans le processus de production comme par exemple l'agroécologie et l'agroforesterie ;
- renforcer l'aide au développement pour la reconversion des populations locales dont la survie dépend de la coupe et de la vente de la ressource forestière ;
- encourager la cuisson propre au détriment des feux de bois, du charbon pour la cuisine quotidienne
- encourager les programmes de reboisement et particulièrement les néo-projets de reboisement tels que : une naissance, un arbre ou encore un anniversaire, un arbre ;
- mettre en place des projets de restauration des sols appauvris pour leur rendre les qualités nutritives nécessaires au développement de la végétation ;
- doter davantage les forêts d'un statut juridique et financer leur classement dans les différentes catégories de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour une meilleure gestion des forêts ;
- impliquer davantage les communautés autochtones et les populations locales dans la protection et la gestion durable des forêts ;
- encourager les campagnes de sensibilisation des populations sur l'importance de la ressource forestière ;
- inculquer dès le bas âge les valeurs de protection de l'environnement aux enfants et insérer dans les programmes scolaires des disciplines qui traitent des questions des changements climatiques.

## • **Alimentation et agriculture**

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

- améliorer la résilience des systèmes de production alimentaire afin d'aider le secteur agricole à s'adapter à la variation climatique ;
- sensibiliser et former les agriculteurs sur les techniques de productions agro écologiques ;
- mettre à disposition des populations des modes de distribution courts des denrées alimentaires et les produits de saisons ;
- inciter les agriculteurs à adopter des rotations culturales et des cultures de couverture favorisant ainsi l'équilibre des relations hôtes - prédateurs ;
- promouvoir l'aération, la réduction du travail du sol et la fertilisation azotée tout en valorisant l'utilisation des engrais organiques ;
- mettre en place des méthodes de collecte d'eau pluviale pour l'irrigation afin d'améliorer le rendement agricole ;
- favoriser la production de semences améliorées, qui demande moins de ressources en eau dans le cycle de production.

## • **Eaux et océans**

Le réchauffement de la planète au rythme actuel a de nombreuses conséquences pour les personnes, la nature et les moyens de subsistance, notamment l'érosion côtière causée par l'élévation du niveau de la mer.

Nous recommandons pour cela de :

- subventionner des projets de résilience côtières et maritimes comme la construction des bâtiments résilients aux désastres liés aux changements climatiques ;
- développer des campagnes de sensibilisation de prévention et d'alertes contre les désastres climatiques causés dans les zones côtières à l'endroit des populations ;
- sensibiliser et informer la jeunesse francophone sur les défis de la production et la gestion de l'eau potable en rapport avec le changement climatique ;
- sensibiliser et informer la jeunesse francophone sur l'importance et les opportunités de l'économie bleue et de la gouvernance maritime.

## • Santé

Le changement climatique a déjà des répercussions sur la santé de multiples façons, et entraîne notamment des décès et des maladies ainsi que des problèmes de santé mentale. Ces risques sanitaires sensibles au climat sont ressentis de manière disproportionnée par les personnes les plus vulnérables et défavorisées.

- mettre en place un système de collecte de données à long terme pouvant établir clairement le lien entre la santé et les changements climatiques ;
- former le personnel de santé sur les principaux effets du changement climatique sur la santé humaine, afin de situer les responsabilités étiologiques dans la démarche diagnostique de chaque malade et constituer une base de données, permettant d'évaluer l'impact santé du changement climatique et sa progression au fur et à mesure que des initiatives d'adaptation prises ;
- mettre de l'eau potable à disposition des populations vulnérables (construction de forages, désinfection des puits et autres sources d'eau dans les régions n'ayant pas accès à l'eau potable), dans la lutte contre des maladies endémo-épidémiques comme le paludisme ;
- sensibiliser et inciter les populations à adopter, en période d'épidémies de paludisme, des mesures préventives (destruction de gîtes larvaires, utilisation de gel anti moustique, utilisation de moustiquaires imprégnées) ;
- aménager, à l'échelle des communes, les caniveaux et détruire régulièrement les gîtes larvaires en zones urbaine et rurale, afin de réduire la morbidité et la mortalité.

## • Énergie

- Le secteur du bâtiment est l'un des secteurs les plus pollués dans le monde. Mais il est toujours temps de prendre de meilleures décisions et agir. Pour cela, nous recommandons aux gouvernements de:
- encourager l'utilisation de l'énergie solaire dans les bâtiments, à travers la subvention des matériels solaires, et la détaxation de leur importation ;
- soutenir et valoriser la filière du biogaz afin de réduire l'utilisation du fuel conventionnel dans les ménages pour la cuisson et le chauffage ;
- renforcer l'utilisation des matériaux de construction locaux et moins énergivores tels que les briques en terre et en argile, par la promulgation des lois environnementales en matière de construction ;
- favoriser la pratique de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics comme privés à travers l'élaboration et le contrôle de l'application des réglementations énergétiques sur les appareils électroménagers, et la subvention des technologies permettant de rendre les bâtiments plus intelligents (par exemple les capteurs de présence) ;
- veiller sérieusement à l'application des réglementations sur l'interdiction des fluides frigorigènes à fort pouvoir à effet de serre.

Parlant de **l'électricité**, pour palier à la carence nous recommandons : (pour les pays souffrant d'insuffisance énergétique)

- valoriser les campagnes de sensibilisation à l'économie d'énergie dans les différents secteurs ;
- créer un cadre de confiance pour attirer des investisseurs en vue de multiplier les centrales d'énergie renouvelable ;
- promouvoir les technologies locales pour la cuisine (cuisers solaires) tout en procédant progressivement au remplacement, sinon à l'abandon des technologies énergivores ;
- accélérer le développement des initiatives comme "le chèque énergie" peuvent être développées par les Etats et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en vue d'offrir des kits de premier accès à l'électricité aux ménages défavorisés ;
- renforcer les capacités pour une main d'œuvre locale pour soutenir le processus.

Pour limiter les émissions dues au transport et à la mobilité et éviter qu'elles augmentent de façon drastique en fonction de la croissance du parc automobile, nous recommandons de:

- limiter les déplacements et réduire les distances parcourues (renforcement des centralités urbaines et limiter l'étalement urbain) ;
- mettre en place des politiques favorisant la transition vers des modes de transport plus responsables (transports en commun adaptés aux réalités locales, valorisation des modes de transport non carbonés) ;
- renouveler des parcs automobiles (interdire au plan international l'import, l'export et l'usage des véhicules âgés de plus de 10 ans.) ;
- promouvoir le covoiturage et prévoir des pistes cyclables dans la construction des infrastructures routières.

Pour atténuer les impacts environnementaux liés aux **déchets énergétiques** nous exigeons de respecter le principe des 3R (Réduire - Recycler- Réutiliser) à l'endroit des producteurs des accumulateurs d'énergie, et de faire plus de sensibilisations à l'égard des populations.

# FINANCE ET CLIMAT

Dans la dynamique de lutter contre les changements climatiques, il y a l'urgence de penser au financement des différentes initiatives en faveur du climat et de pouvoir aider les populations à être plus résilientes vis-à-vis du réchauffement climatique. Il faudrait plaider pour une plus grande allocation des financements pour des programmes d'adaptations aux changements climatiques dans les pays en voie de développement. Pour cela, nous recommandons de :

- renforcer la capacité des gouverneurs locaux à la négociation climatique, à l'identification des projets d'adaptation pertinents et les accompagner dans l'application des fonds climats.
- redéfinir un cadre légal de fixation d'un prix égalitaire carbone pour les parties prenantes ;
- adopter une gestion transparente des fonds climatiques et une communication claire sur ces derniers ;
- faciliter le transfert de technologies complexes en matière d'énergies renouvelables vers les pays en voie de développement. L'Organisation Mondiale du Commerce pourrait aider à la suppression des taxes en ce sens ;
- augmenter le montant du financement climat dans les pays les moins avancés ;
- mettre en place des fonds propres et des mécanismes de financement local dans les pays en voie de développement.

## ANNEXES

1- [https://www.lepoint.fr/economie/desertification-l-afrique-s-organise-14-09-2017-2157054\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/desertification-l-afrique-s-organise-14-09-2017-2157054_28.php)

2- <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/06/05/blog-safeguarding-africas-food-security-in-the-age-of-covid-19>

3- [https://www.itu.int/dms\\_pub/itu-d/oth/07/1f/D071F0000010001PDFE.pdf](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/oth/07/1f/D071F0000010001PDFE.pdf)

4- <https://www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20120619010848.html>

5- <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/publication/west-africas-coast-losing-over-38-billion-a-year-to-erosion-flooding-and-pollution>

6- <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>

